

Québec français



Humeur dévaluée

Jean-François Mostert

Numéro 115, automne 1999

Le commentaire dans la correction des textes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56152ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mostert, J.-F. (1999). Humeur dévaluée. *Québec français*, (115), 48-49.

Humeur dévaluée

PAR JEAN-FRANÇOIS MOSTERT

Quand vient le temps de corriger, on entend le prof de français soupirer, gémir et vouer ses élèves à tous les feux de l'enfer. Quand on accepte de parler de la tâche de l'enseignant de français, on admet parfois qu'elle est assez lourde, en évoquant inévitablement la lourdeur des corrections. Mais dans l'esprit de l'un comme de l'autre, on parle toujours des « fautes » d'orthographe, parfois des phrases mal construites, rarement de cohérence et de logique. Quand, dans certaines écoles, on propose que tous les enseignants tiennent comptent de la qualité de la langue dans toutes les matières, on s'entend toujours sur le nombre de points à enlever pour les... fautes d'orthographe. On continue donc, encore et toujours, à mesurer la qualité de la langue à l'aune d'un seul critère : l'orthographe.

Certes, il serait souhaitable que chaque scripteur écrive sans faute d'orthographe. Certes, la tâche est lourde. Certes, l'enseignant de français est aux prises avec des grilles d'évaluation toutes plus nuancées ou plus compliquées les unes que les autres. Certes, dans une société qui accepte sans sourciller la piètre qualité de la langue maternelle, la motivation à bien écrire n'est pas évidente pour la plupart des élèves.

Mais si toutes ces difficultés sont réelles, il ne faut pas oublier que la plus grande difficulté, c'est d'enseigner une langue maternelle, dont l'apprentissage relève de tant de facteurs différents.

Mesure ou commentaire ?

Après être passé par toutes les grilles d'évaluation, par tous les systèmes de notation et d'annotation, après avoir perdu mon temps à écrire des commentaires qui demeureraient sans lendemain, après avoir proposé des grilles d'auto-évaluation, des grilles de révision de texte, je suis retourné, comme bien d'autres à l'essentiel. L'objectif d'un cours de langue maternelle est de permettre à l'élève de développer des habiletés et de progresser dans sa maîtrise de ces habiletés. Quand on parle de correction et de commentaires, on fait toujours référence – par défaut – au texte écrit par l'élève.

On a souvent l'impression que le premier souci de trop d'enseignants est encore de donner une mesure, de procéder comme s'il s'agissait d'un enseignement de connaissances. On entend plus souvent parler de « fautes » d'orthographe que d'erreurs de syntaxe. On veut vérifier si la notion a été acquise, souvent en dehors de tout contexte, en dehors d'une situation de connaissances. C'est ainsi que certains enseignants et certains correcteurs engagés par le MEQ se préoccupent davantage de la con-

naissance d'une structure que de la compétence de l'élève à écrire un texte narratif ou argumentatif. On vérifiera, dans le récit par exemple, s'il y a une situation initiale, un élément déclencheur, des actions, une situation finale inattendue mais on ne relèvera pas l'absence d'une évolution psychologique. Ou, dans un texte argumentatif, s'il y a un sujet amené, un sujet posé, trois arguments et une conclusion, mais on négligera de noter que les arguments sont en dehors du sujet. On terminera la correction en comptant le nombre d'erreurs en orthographe, en syntaxe, en ponctuation et en vocabulaire sans distinguer le texte dont l'argumentation est rigoureuse de celui dont toute logique est absente.

Tâche impossible

Si l'enseignant utilise souvent la mesure ou la notation plutôt que l'annotation ou le commentaire, c'est souvent parce que les conditions de travail ne permettent pas d'agir autrement, surtout pour ceux qui veulent « couvrir » le programme (celui de 1980). On continuera à faire apprendre la conjugaison des verbes bouillir et coudre à des élèves qui peuvent difficilement écrire un texte personnel cohérent de dix phrases. Mais alors, comment faire ? Comment, à la fois, faire écrire souvent, remettre des textes commentés, enregistrer les progrès, faire réécrire quand on se retrouve chaque fois avec plus de 120 textes ?

Solutions

Si l'on veut, en tant que société, assurer à tous une meilleure maîtrise de la langue maternelle, il faut prendre les moyens. Tout d'abord, il faut que l'élève puisse constater l'importance de sa langue maternelle en retrouvant, chaque jour, un cours de français à son horaire. Ensuite, il faut que l'enseignant de français ne rencontre pas plus de trois groupes de 32 élèves. Enfin, il faut que tous les enseignants d'une école se considèrent comme des enseignants de langue maternelle.

Si de telles conditions sont réunies, on peut espérer que l'enseignant de français sera en mesure non seulement d'amener ces élèves à écrire souvent, mais aussi et surtout de leur permettre de corriger leur texte « avec le prof », puis de le réécrire. Pour ma part, c'est quand je procède de la sorte que je vois des progrès. Mais les occasions sont trop rares pour voir un progrès continu. D'abord, les situations varient d'un niveau à l'autre. Pour ma part, c'est en quatrième secondaire que j'utilise cette approche. En principe, les connaissances de base sont acquises. De plus, il n'y a pas encore la contrainte des

examens du Ministère de la cinquième secondaire. C'est donc le moment rêvé pour amener l'élève à s'interroger sur ses motivations quand il lit aussi bien que quand il écrit.

Travail sur une partie du texte

Quand vient le temps de faire écrire, il est nécessaire de disposer d'un projet assez vaste qui permette à l'élève de pouvoir travailler sans avoir l'impression qu'il doit attendre « après le prof » pour continuer. Le problème devient donc un problème de gestion de classe. Il faut que les élèves soient bien informés et bien motivés. Bref, il faut qu'ils soient très autonomes. Dans ces conditions, le travail d'évaluation, pour se révéler « payant », doit concerner une partie du texte. Le commentaire est surtout oral ; il est généralement complété par des propositions écrites. Par exemple, l'analyse d'une phrase boiteuse sera faite sur le texte ou dans la marge à l'aide d'un schéma. Puis, elle sera réécrite sur les suggestions de l'élève. Par la suite, le commentaire sera oral et démontrera la nécessité de reformuler une phrase, de proposer un lien entre deux phrases, de rédiger un nouveau paragraphe.

Ce qui rend ce travail lourd, c'est la constitution d'un dossier dont l'enseignant enregistre les erreurs de l'élève. En effet, il est impératif que l'enseignant puisse déterminer à partir de quand ou à partir de quoi il y a amélioration ; il doit ensuite être en mesure de fixer des objectifs individuels qui permettront une gradation dans l'amélioration.

Multimédia

Ajoutons à cette approche, l'utilisation de l'ordinateur et du projecteur multimédia. De cette façon, on peut aborder la correction en groupe. Tous les élèves travaillent sur le même texte – celui d'un élève volontaire – dont quelques erreurs d'orthographe sans incidence sur le sens ont été corrigées. Les élèves proposent alors des moyens d'améliorer le texte. On peut d'abord isoler une phrase et procéder à diverses manipulations. Ensuite, ils sont amenés à vérifier les règles de cohérence, en cherchant, par exemple, si les antécédents des pronoms sont clairs pour... le lecteur. Quand la correction est terminée, le texte corrigé et enrichi est imprimé et distribué. L'élève peut ainsi y ajouter ses « commentaires » personnels.

Pour conclure, il me semble évident qu'il serait nécessaire de changer le mode d'intervention en écriture. Par exemple, il faudrait que plus d'enseignants puissent utiliser un mode d'enseignement coopératif. Il serait également souhaitable qu'un plus grand nombre d'élèves tirent profit des technologies de l'information et de la communication, en recourant à des logiciels de correction adaptés à la situation d'apprentissage, à des logiciels d'aide à l'écriture ou de révision de texte, à des sites Internet qui permettent à des élèves de participer à diverses pratiques d'écriture. L'enseignant, quant à lui, pourra disposer de moyens électroniques pour annoter un texte, établir un échange avec un élève ou constituer le dossier d'un élève.

J'ai l'université en tête.

- Cours de 3 crédits entièrement sur cédérom
- Offert à distance avec encadrement télématique
- Accessible partout au Québec
- Intégré au *Certificat en intégration des technologies informatiques en éducation*.

Téléphonez-nous

Il est toujours temps de s'inscrire!

1-888-843-4333
poste 617



Université du Québec
TÉLUQ
L'université à distance

Technologies informatiques et didactiques du français

Guide d'étude

ACTIVITÉS NOTÉES

Exploration

Analyse

Intégration

Documentation

Coffre à outils

Télématique

Vidéoclip

Feuille de route

Quitter Retour

**Prix du
Ministre**

Catégorie cours à distance 1998-1999